

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 586

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,  
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,  
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,  
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,  
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,  
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 21 par la phrase suivante :

« Enfin, le Gouvernement remettra au Parlement un rapport sur le bilan de la réintégration de la France au commandement intégré de l'OTAN et ses gains politiques et stratégiques qui sera suivi d'un débat au Parlement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan décidé par Nicolas Sarkozy était présenté comme un moyen de développer l'influence de la France dans le monde. Quinze ans plus tard, il est quasiment impossible d'identifier en quoi la parole de la France serait mieux entendue ou comprise sur la scène internationale. Son retour au sein du commandement intégré de l'Otan a certes été accompagnée de certaines "compensations" en garantissant que les officiers français exerceraient des responsabilités au sein de l'Alliance. Cependant, cet enrôlement a plutôt banalisé la position française et a relégué le pays au rang d'allié exemplaire des Etats-Unis. Cette exemplarité, revendiquée jusque dans la revue nationale stratégique, n'est guère l'apanage des peuples souverains. Le gouvernement remet un rapport pour éclairer la représentation nationale sur ce bilan.